



SOAB1BA

2024 - 2025

Le programme repose sur **4 piliers** :

1.

SOAB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en sociologie et anthropologie, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.**
- **Acquérir progressivement une culture poussée en sociologie et en anthropologie, à partir de cours généraux et spécialisés:** sociologie, anthropologie, analyse des théories sociologiques, sociologie politique, sociologie de la culture, questions spéciales d'anthropologie, socio-anthropologie du symbolique, sociologie de l'action collective...

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à la sociologie et à l'anthropologie

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés

III. Se former à la démarche scientifique

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sociologie et anthropologie**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives**
 - Développer des aptitudes à rechercher, lire, comprendre, interroger et synthétiser des textes scientifiques
 - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des phénomènes sociaux contemporains
 - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant avec discernement des méthodes de récolte des données, tant quantitatives que qualitatives (statistiques, enquêtes par questionnaires, entretiens, méthodes d'observation, etc.)
- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**
 - Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales
 - Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**
 - Acquérir la maîtrise de l'anglais et du néerlandais ou de l'espagnol, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales
 - Acquérir des aptitudes avancées pour suivre un cours, l'étudier et en présenter l'examen oral en anglais
 - Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjour ERASMUS à l'étranger en troisième année)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme bilingue français-anglais de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2e cycle (programmes de Master) que nos étudiant-e-s poursuivent dans une autre institution universitaire (Pour le détail, se reporter à la rubrique "et après... quelles formations ?").

La première année (1er bloc) est totalement commune pour les programmes de sciences politiques, information et communication et sociologie et anthropologie organisés par la faculté. Outre la volonté pédagogique de fonder la formation sur une solide base multidisciplinaire, qui est l'une des marques de fabrique des programmes organisés à Bruxelles-Saint-Louis, ce 1er bloc annuel commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au 2e bloc vers une des deux autres filières (sciences politiques ou information et communication) sans avoir d'unités d'enseignement à rattraper.

L'affiliation disciplinaire prend de l'ampleur au fil du cursus : dans le 2e bloc annuel standardisé, 20 crédits sont à caractère sociologiques, dans le bloc annuel standardisé 3, 30 crédits sont à caractère sociologiques.

La structure du programme se compose d'unités d'enseignement "classiques" en auditoire, d'introduction aux disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, droit, histoire, économie, psychologie, sociologie, science politique, information et communication), et d'enseignements méthodologiques accompagnés de travaux pratiques (ex : Démarches et méthodes de recherche en sciences sociales).

En fin de cursus, un atelier permet en outre de réaliser un travail d'équipe sur le terrain et de présenter celui-ci devant un jury de spécialistes du domaine abordé.

Chaque année, les thématiques de travail sont revues en fonction de l'actualité et des projets de recherche qui sont en cours.

| | | | | Bloc annuel | | |
|-------------|---|---|--|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ BNEER1183 | <p>Néerlandais I</p> <p><i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i></p> | <p>Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)</p> | <p>NL [q1+q2] [0h+30h] [5 Crédits] </p> | x | | |
| ○ BANGL1292 | <p>Anglais II </p> | <p>Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.)</p> | | | | |

Bloc
annuel

1 2 3

| | | | |
|-------------|---|---|----|
| ⌘ BSPOL1312 | International relations  | Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini) | EN |
|-------------|---|---|----|

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

| | |
|------------------|---|
| BANGL1292 | " Anglais II " a comme prérequis BANGL1192 |
| | • BANGL1192 - Anglais I |
| BANGL1392 | " Anglais III " a comme prérequis BANGL1292 |
| | • BANGL1292 - Anglais II |
| BCOMU1210 | " Communication, culture et interactions sociales " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1211 | " Corporate communication and public relations " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1212 | " Socio-histoire des médias " a comme prérequis BPOLS1113 |
| | • BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques |
| BCOMU1213 | " Intercultural communication " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1250 | " Usage et réception des médias " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1310 | " Sémiotique " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1313 | " International communications " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1315 | " Communication et organisations " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BCOMU1316 | " Enjeux et pratiques du journalisme " a comme prérequis BPOLS1113 |
| | • BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques |
| BCOMU1317 | " Espace public, connaissance et médias " a comme prérequis BPOLS1114 |
| | • BPOLS1114 - Communication science |
| BDRAN1265 | " Law and Religion " a comme prérequis BESPO1176 |
| | • BESPO1176 - Droit |
| BECGE1321 | " Théorie des organisations " a comme prérequis BESPO1160 |
| | • BESPO1160 - Sociologie |
| BECGE1326 | " Mens en organisatie " a comme prérequis BESPO1160 |
| | • BESPO1160 - Sociologie |
| BESPO1360 | " Ethics and the economy " a comme prérequis BESPO1170 ET BPOLS1127 |
| | • BESPO1170 - Economics I |
| | • BPOLS1127 - Economics II |
| BHDPO1312 | " Analyse des relations internationales " a comme prérequis BESPO1165 |
| | • BESPO1165 - Political Science |
| BHDPO1315 | " EU politics " a comme prérequis BESPO1165 |
| | • BESPO1165 - Political Science |
| BHDPO1316 | " Mutations et politiques urbaines " a comme prérequis BESPO1160 |
| | • BESPO1160 - Sociologie |
| BHDPO1317 | " Partis politiques et groupes d'intérêt " a comme prérequis BESPO1165 |

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BNEER1282** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1382** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
- BPOLS1233** "[Méthodes quantitatives II: Statistique](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1252** "[Questions spéciales d'anthropologie](#)" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1111 - [Anthropologie](#)
- BPOLS1320** "[Media en politiek](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BPOLS1114
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BPOLS1114 - [Communication science](#)
- BPOLS1321** "[Society and Environment](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1330** "[Méthodes quantitatives I: Production des données](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1331** "[Méthodes quantitatives III: Analyse des données](#)" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - [Méthodes quantitatives II: Statistique](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BPOLS1352** "[Ateliers](#)" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BSOCA1330 - [Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)
- BSOCA1210** "[Sociologie de la culture](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1211** "[Analyse des théories sociologiques](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1310** "[Sociologie de l'action collective](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1312** "[Socio-anthropologie du symbolique](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1313** "[Sociologie historique de l'intégration européenne](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1315** "[Analyses et théories du pouvoir](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160 OU BPOLS1114
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1114 - [Communication science](#)
- BSOCA1330** "[Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BSPOL1210** "[Sociologie politique](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1214** "[Doctrines politiques](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1215** "[International Organizations](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1310** "[Travail, emploi et protection sociale](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1312** "[International relations](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1313** "[Politique comparée](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1315** "[Régimes politiques](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1316** "[Système politique européen](#)" a comme prérequis

BSPOL1322 "Analyse de l'action publique" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues

| | | | |
|-------------|---|--|--|
| ● BNEER1282 | Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i> | Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont | NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|---|--|--|

SOAB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
-

o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352

Ateliers

Benjamin Denis
Marie Dufrasne
Sophie Jacquot
Emmanuelle Lenel
Renaud Maes (supplée
Abraham Franssen)
Youri Vertongen

[q1+q2]
[30h] [5
Crédits]

⌘ BHDPO1312

Analyse des relations internationales 🟡

SOAB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, des pratiques d'enseignement actif favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-e-s et les chercheur-euse-s enseignant-e-s, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation.

Le campus Bruxelles - Saint-Louis se situe en plein centre de Bruxelles : il en résulte d'indéniables avantages pratiques dont une connexion aisée en métro et en train. Mais surtout, sa localisation près des acteurs sociaux, des associations, des ONG, des institutions politiques nationales et européennes permet l'intervention de leurs membres ou la participation à des activités en lien avec ces acteurs et actrices.

Le site Bruxelles- Saint-Louis est spécialisé dans les trois années de bachelier et accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAB) propose diverses activités de soutien.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. Dans le 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors Europe**, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en sociologie et anthropologie peuvent participer à un séjour ERASMUS au second quadrimestre du 3e bloc annuel standardisé. La liste des destinations proposées est [la suivante](#). Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et candidates à ces bourses sont sélectionnés-es sur la base de leurs résultats et de leur motivation.

La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le site de Saint-Louis - Bruxelles est spécialisé dans les trois premières de bachelier. Après ce 1er cycle, avec votre diplôme de bachelier en sociologie et anthropologie, vous pouvez poursuivre vos études de master en Fédération Wallonie-Bruxelles ou dans une autre université en Belgique ou à l'étranger (Europe, Canada,...).

Masters à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] en sociologie](#) (Louvain-la-Neuve)

- [Master \[120\] en anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)

Accès moyennant un complément de formation ou sur dossier

Moyennant le suivi d'un complément de formation au cours de votre master et le respect des conditions d'accès et prérequis fixés, sont également accessibles aux étudiants porteurs d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie:

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (Bruxelles Saint-Louis)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Benedikte Zitouni](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: